



Habiter autrement

[www.urban.coop](http://www.urban.coop)



Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence des parts sociales d'UrbanCoop. Le capital investi n'est pas garanti.

[www.finance-fair.org](http://www.finance-fair.org)

## Bulletin de souscription de parts sociales

Je soussigné(e) :

M<sup>me</sup>  M.  Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

déclare avoir pris connaissance des statuts, du capital actuel et du fonctionnement de la société URBANCOOP, Société Coopérative d'Intérêt Collectif anonyme à capital variable, dont le siège social est Le Centaure - 66,68, route de Grenoble - 06200 NICE, ayant pour objectif d'être un outil au service des collectivités et des territoires permettant de gérer leurs priorités en terme d'accès des actifs à la propriété y compris en discriminant positivement (et légalement), sous le contrôle de l'Etat, les populations visées par le projet coopératif.

Et constituée en date du 24/05/2005, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nice sous le n° 482 817 145 et agréée ESUS le 06/09/2016.

Lesdites parts sociales ont fait l'objet d'une labellisation FINANSOL en date du 26 juin 2017.

Leur rémunération sera la suivante en application de la législation à la date de souscription :

↳ Liée aux résultats chaque année de la SCIC avec une distribution de dividendes capée réglementairement à la moyenne, sur les trois dernières années, du taux moyen de rendement des obligations des sociétés privées (ou TMO) + 2%

Déclare par les présentes, souscrire à ..... **parts sociales** (4 parts sociales ou plus) De **250 euros** chacune de ladite société,

A l'appui de ma souscription, je verse en numéraire à la société, la somme (en lettres) de ..... (en chiffres) de ..... **euros**.

Règlement par chèque ci-joint à l'ordre de **SCIC URBANCOOP**

Règlement par virement sur le compte **CAISSE D'ÉPARGNE CEPAC**  
**IBAN : FR76 1131 5000 0108 0239 6124 810**  
**Code BIC : CEPFRPP131**



Habiter autrement

[www.urban.coop](http://www.urban.coop)



Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence des parts sociales d'UrbanCoop. Le capital investi n'est pas garanti.

[www.finance-fair.org](http://www.finance-fair.org)

J'accepte d'être convoqué(e) aux assemblées par courrier électronique, que la coopérative URBANCOOP ait recours à la transmission par voie électronique de l'envoi des formalités de convocation, de documents d'informations et plus généralement d'informations et de communications institutionnelles. L'objectif est de limiter les envois papier et vous permettre une information rapide et accessible.

Je reconnais, en outre, qu'il m'a été remis un exemplaire du présent bulletin de souscription et que j'ai pris la pleine mesure des facteurs de risques exposés ci-dessous :

### FACTEURS DE RISQUES

La SCIC URBANCOOP se doit d'insister auprès de ses souscripteurs sur les facteurs de risques affectant leur investissement.

- Conjoncture économique : des facteurs économiques externes sont à considérer lors du développement d'une activité économique. Ces risques peuvent être imprévisibles (Ex : crise économique, bulle financière, nouveaux entrants sur le marché de l'entreprise etc.).
- Résultats prévisionnels : par nature ceux -ci sont fluctuants et simplement probables. Ils sont impossibles à garantir sur la durée.
- Risque de perte totale ou partielle du capital : aucune activité économique n'est à l'abri d'une défaillance majeure pouvant déboucher sur un dépôt de bilan voire une liquidation.
- Délai de remboursement des parts (maxi 2 ans) : Article 18 des statuts.

Fait à ....., Le .....

Signature précédée de la mention manuscrite  
"lu et approuvé"

Signature et cachet de la société

La coopérative URBANCOOP est membre du 1<sup>er</sup> collège de l'association

